

*Séance publique du 15 avril 2024*

**Réception de**

**Monsieur Danniell Le Blévec**

Professeur émérite, Université Paul Valéry Montpellier 3

Sur le XIX<sup>e</sup> fauteuil de la section Lettres

Laissé vacant par l'admission à l'honorariat de M. Pierre Barral

Daniel LE BLÉVEC

Discours de réception : libre propos : Montpellier et l'histoire  
du Moyen-Âge

Gérard DEDEYAN

Présentation de M. Daniel Le Blévec

Étienne CUÉNANT

Intronisation de M. Daniel Le Blévec



Séance publique du 15 avril 2024

**Discours de réception**

**Libre propos**

**Montpellier et l'histoire du Moyen Âge**

**Daniel LE BLÉVEC**

Professeur émérite, université Paul-Valéry Montpellier 3

Monsieur le Président de l'Académie,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Madame la Présidente de la section Lettres,  
Chères consœurs, Chers confrères, Chers collègues et amis,  
Mesdames, Messieurs,

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, en m'élisant au fauteuil XIX de la section Lettres, m'a fait un double honneur. D'abord l'honneur de rejoindre ses rangs, me permettant de participer désormais à ses activités et ses travaux. C'est aussi celui de m'avoir fait succéder, sur ce fauteuil, à d'éminentes personnalités, en particulier à l'Académicien qui m'a précédé, Pierre Barral. Bénéficiant de la liberté de développer, pour ce discours de réception, un sujet de mon choix, il m'est apparu légitime, en préambule, de rendre hommage à mon prédécesseur, qui fut pendant plusieurs années mon collègue au sein du département d'histoire de l'université Paul-Valéry. Nous y sommes arrivés au même moment, à la rentrée 1989. Malgré notre différence d'âge et de grade – j'étais alors maître de conférences – et malgré nos spécialités de recherche, éloignées l'une de l'autre par l'épaisseur de plusieurs siècles d'histoire, la bienveillance attentive de Pierre Barral ne m'a jamais fait défaut. Bien que n'étant pas spécialiste d'histoire religieuse, il s'y est toujours intéressé, car ses études sur la paysannerie du XIX<sup>e</sup> siècle et sur la III<sup>e</sup> République en général l'ont naturellement amené à devoir évaluer la place du facteur religieux dans l'histoire des relations sociales et de la vie politique. Surtout, il a toujours défendu l'importance de la dimension régionale dans les événements et les structures qui font l'Histoire. Il partageait du reste ce point de vue avec Gérard Cholvy, qui fut son parrain à l'Académie et qui nous avait accueillis, l'un et l'autre, à l'université.

Pierre Barral est revenu plus tard sur cette question. Dans un article paru en 2007 dans la *Revue d'Alsace*, il porte un regard rétrospectif sur sa carrière de chercheur, plus spécialement sur ses premiers travaux, lorsqu'il était en quête d'un sujet de thèse, à la fin des années 1940<sup>1</sup>. Celui sur lequel il allait travailler était résolument local puisque, jeune professeur de lycée en poste à Grenoble, il se l'était vu quasiment imposer par son directeur, le grand historien Ernest Labrousse, désireux de lancer une vaste entreprise de monographies départementales au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce devait être pour lui l'étude du département de l'Isère sous la III<sup>e</sup> République, tandis que d'autres chercheurs, eux aussi

---

<sup>1</sup> Pierre Barral, « Expériences d'histoire régionale », *Revue d'Alsace*, n° 133, 2007, p. 15-21.

sous la houlette du même directeur, se voyaient attribuer chacun un département à étudier<sup>2</sup>. L'objectif d'Ernest Labrousse, alors maître incontesté de l'histoire économique et sociale de la France, n'était évidemment pas de faire travailler sur l'histoire de chaque département pour lui-même, mais au contraire de l'envisager comme un échantillon représentatif d'un ensemble, celui de la France une et indivisible, comme finalement un des témoins des grands mouvements économiques et sociaux qui avaient bouleversé la nation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de valider, nuancer ou contredire la présentation globale qu'on avait pu en faire précédemment. Le choix du département était un cadre commode pour l'accès aux archives. Il ne signifiait en rien « départementaliser l'histoire de France » pour reprendre le titre un peu provocateur du compte rendu que le recenseur de la revue *Les Annales* fit de ces thèses, soutenues quasiment au même moment, autour des années 1960. Dix ans, ce n'était pas trop, à l'époque, pour préparer le doctorat d'État en histoire. Labrousse s'inscrivait dans la ligne de l'« École des Annales » et ses disciples se devaient d'en perpétuer l'esprit et la méthode, ce qu'allaient du reste faire avec brio, après Pierre Barral, Emmanuel Le Roy Ladurie, Maurice Agulhon, et bien d'autres historiens qui ont travaillé sous la direction de Labrousse et dont les noms sont encore aujourd'hui familiers à tous les étudiants d'histoire.

À ce va-et-vient constant entre le local et le général, entre le particularisme régional et ce qui constitue les fondamentaux de l'histoire de France, Pierre Barral a été particulièrement sensible, comme en témoigne sa participation à plusieurs volumes de la collection *Univers de la France*, consacrée à l'histoire des provinces et à celle des villes. Dans les années 60 et 70, l'histoire régionale était au premier plan des recherches historiques, position qui était dans « l'air du temps », comme le reconnaît Pierre Barral. Rappelons cependant que bien avant l'entreprise de Labrousse, quelques grandes thèses avaient déjà donné le tempo, en particulier en histoire médiévale. Je ne citerai qu'un exemple, on me pardonnera : celui de la thèse de mon maître Georges Duby portant sur la *Société aux XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. dans la région mâconnaise*, soutenue en 1952 et qui avait fait date, en devenant un véritable repère historiographique pour toutes les études ultérieures sur la société médiévale<sup>3</sup>.

J'ai donc le plaisir ce soir, même si c'est pour évoquer une période beaucoup plus lointaine que la sienne, de me placer dans la lignée du grand historien qu'est Pierre Barral, dans la lignée aussi de Gérard Cholvy. L'un et l'autre ont su montrer combien l'histoire d'une région, d'une ville, voire d'un simple village, renvoie toujours aux grands problèmes du monde où ont vécu les hommes et les femmes dont on parle. Elle renvoie aussi, quoi qu'on en dise ou qu'on en pense, à l'univers culturel et mental de celui qui écrit cette histoire.

Pourquoi avoir choisi, pour le propos d'aujourd'hui, de mettre en lien Montpellier et l'histoire du Moyen Âge ? Simplement parce qu'il m'est apparu intéressant, en tant qu'historien médiéviste, d'attirer l'attention sur près de trois siècles de production éditoriale autour du passé médiéval de notre ville, mais aussi sur la part qu'avaient prise des chercheurs montpelliérains – parmi lesquels plusieurs membres de l'Académie – dans l'avancée des connaissances en histoire du Moyen Âge.

Pour respecter le temps de parole qui m'est accordé, j'ai dû réduire le contenu que je souhaitais développer au départ et sacrifier, à regret, les décennies les plus récentes, mais elles ont l'avantage d'être mieux connues. Dans cette sorte de galerie de portraits

<sup>2</sup> Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième République, 1870-1940. Histoire sociale et politique*, Paris, A. Colin, 1962.

<sup>3</sup> Georges Duby, *La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise*, Paris, A. Colin, 1953.

que je vais essayer de broser devant vous, je mettrai surtout en exergue quelques figures parmi celles qui ont marqué, à mon sens, et parfois durablement, l'historiographie du Moyen Âge à Montpellier.

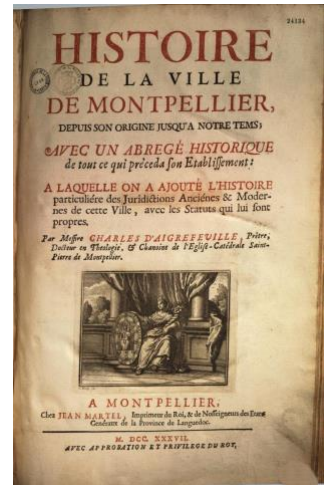
Je passerai rapidement sur les tout débuts du travail historique consacré au passé de notre ville, à une époque pour laquelle on parle d'avantage d'historiographes ou d'érudits que d'historiens au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Ce sont pour la majeure partie d'entre eux des hommes d'Église.

Ainsi **Pierre Gariel**, né et mort à Montpellier, chanoine de la cathédrale, auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur l'histoire de Montpellier et du Languedoc, en particulier son *Idée de la ville de Montpellier*, publiée en 1665<sup>4</sup>.

**Charles d'Aigrefeuille**, lui aussi chanoine de Montpellier, né en 1668, est séparé par plusieurs décennies de son prédécesseur. L'un et l'autre accordent au Moyen Âge une place notable, puisqu'il leur a bien fallu commencer leur récit en évoquant les débuts de Montpellier. Leur ouvrage est surtout une histoire politique et religieuse de la ville.

C'est particulièrement net avec d'Aigrefeuille puisque le premier volume de son *Histoire de la ville de Montpellier* affiche clairement, dès son titre (voir ci-contre), qu'il va surtout être question des institutions de la ville et de son gouvernement, tandis que le deuxième volume s'intéresse à l'histoire de son Église et à celle des établissements qui lui sont liés, les hôpitaux, les institutions scolaires et universitaires<sup>5</sup>. Ces deux volumes constituent une œuvre imposante, de plus d'un millier de pages.

Ce travail se veut scientifique : d'Aigrefeuille décrit les sources qu'il a consultées, tant aux archives de la ville (Grand et Petit Thalamus notamment) qu'aux archives de l'évêché (en particulier le Cartulaire de Maguelone et le Catalogue des évêques, deux sources réunies et copiées au XIV<sup>e</sup> siècle par l'évêque Arnaud de Verdale). Son approche chronologique, sa critique des écrits qui ont précédé son propre travail – notamment Gariel –, son souci d'argumenter font de lui un auteur représentatif des progrès réalisés tout au long du siècle précédent et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par la méthode historique. Cette méthode a été mise au point à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, à Paris, établissement rattaché à la congrégation des bénédictins réformés de Saint-Maur, où, à la suite de Dom Jean Mabillon, on mettait désormais en avant l'exigence de rigueur et la critique raisonnée des documents d'archives. Adeptes des méthodes de Mabillon, d'Aigrefeuille n'en reste pas moins un homme de son temps, soucieux du beau langage et de la morale chrétienne, morale qui imprègne l'ensemble de son œuvre.



<sup>4</sup> Pierre Gariel, *Idée de la ville de Montpellier recherchée et présentée aux honnestes gens*, Montpellier, 1665.

<sup>5</sup> Charles d'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier depuis son origine jusqu'à notre tems avec un abrégé historique de tout ce qui précéda son Etablissement, à laquelle on a ajouté l'histoire particulière des Juridictions anciennes & modernes de cette Ville, avec les Statuts qui lui sont propres*, Montpellier, 1737 ; Id. , *Histoire de la ville de Montpellier, seconde partie contenant l'origine de son église, la suite de ses Evêques, ses Églises particulières, ses Monastères Anciens et Modernes, ses Hôpitaux. Avec un Abrégé Historique de son Université et de ses Colléges*, Montpellier, 1739.

Ce sont deux disciples de Dom Mabillon, plus jeunes mais comme lui moines à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et adeptes des mêmes principes devant guider le travail historique, dont il faut parler à présent : **Dom Claude Devic et Dom Joseph Vaissète**, auteurs de la célèbre *Histoire générale de Languedoc*. Tous deux sont Languedociens, Tarnais l'un comme l'autre. Ils se voient confier à partir de 1715, par l'assemblée des États de Languedoc, la réalisation de cette œuvre monumentale, pour laquelle ils vont consacrer tout leur temps et tous leurs efforts, collaborant l'un avec l'autre jusqu'à la mort de Dom Devic en 1734, Dom Vaissète continuant seul le travail jusqu'à son propre décès en 1756<sup>6</sup>.

Longtemps dénigrés, notamment par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont été largement réhabilités par la suite. Leur œuvre a bénéficié de deux rééditions. Elle est encore aujourd'hui utilisée, notamment pour les documents médiévaux disparus, détruits ou introuvables, qu'elle procure. Les deux auteurs ont mené une quête de longue haleine dans tous les lieux susceptibles de leur fournir des sources originales : archives ecclésiastiques, mais aussi civiles, publiques et privées. Parmi elles, nombreuses sont celles qui concernent Montpellier.

La réédition de l'*Histoire générale de Languedoc*, en 1840-46, cent ans après la parution du dernier tome de la première édition, permet de faire la transition avec le siècle suivant, un siècle marqué par un intérêt croissant pour le Moyen Âge montpelliérain et par la place qu'a occupée, dans cette dynamique historiographique, l'institution des *Archives départementales de l'Hérault*.

Le premier archiviste qui occupa les fonctions de directeur de cette nouvelle institution créée par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) fut **Jean-Pierre Thomas** (1756-1820), un avocat, donc un juriste de formation, qui fut confronté à la rude tâche de recevoir et de classer les documents de toutes sortes qui n'avaient pas été détruits par les Révolutionnaires. Malgré les difficultés, la durée et la continuité des fonctions qu'il exerça lui permirent de faire des recherches et d'écrire. Pour notre propos, je mentionnerai les *Mémoires historiques sur Montpellier et sur le département de l'Hérault* : ce sont plusieurs études, qui ne furent réunies en un tout qu'après sa mort, en 1827, par son neveu Eugène Thomas<sup>7</sup>. On retiendra, à côté de développements consacrés à divers sujets, une étude sur la cathédrale de Montpellier, ancienne église conventuelle du collège Saint-Benoît, et une autre étude sur Notre-Dame des Tables.

Avec Eugène Thomas, neveu du précédent, on entre dans une période qu'on pourrait qualifier d'âge d'or pour l'étude du Moyen Âge montpelliérain à travers ses sources écrites. Archivistes et érudits passionnés d'histoire se lancent dans la quête de documents originaux, chartes, bulles, diplômes, registres de toutes natures, datant pour l'essentiel du Moyen Âge, qu'ils vont classer, inventorier et pour quelques-uns, analyser, éditer et commenter. Cet engouement pour le Moyen Âge est, on le sait, caractéristique de la période dite « romantique ». Il s'est illustré dans la littérature et dans l'art comme dans l'histoire, en France, en Angleterre, en Allemagne et ailleurs. Pour nous en tenir à notre sujet, rappelons que c'est en 1821 qu'a été fondée l'École des chartes pour former des spécialistes dans l'étude des archives et des manuscrits, dont la masse issue des confiscations de la Révolution s'entassait dans les bibliothèques et les dépôts officiels. Il faudra cependant attendre 1871 et la mort d'Eugène Thomas pour qu'un chartiste

<sup>6</sup> Dom Claude Devic et Dom Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, 5 t., Paris, 1730-1745.

<sup>7</sup> J[ean]-P[ierre] Thomas, *Mémoires historiques sur Montpellier et sur le département de l'Hérault*, Paris, 1827.

occupe pour la première fois les fonctions d'archiviste du département de l'Hérault. Quelques années avant l'École des chartes, en 1814, avait été créée la *Société des Antiquaires de France*, avec un champ de compétence dépassant l'Antiquité et s'étendant largement sur l'époque médiévale. Plusieurs Montpelliérains y ont été élus, notamment Jules Renouvier, archéologue, historien de l'art et membre de l'Académie des Sciences et Lettres. Au même moment, de nombreuses sociétés savantes naissent dans les diverses régions, illustrant l'intérêt des élites intellectuelles pour les vestiges antiques, certes, mais témoignant aussi du goût pour le Moyen Âge. Tel est le cas chez nous de la *Société archéologique de Montpellier*, créée en 1833 et dont Jules Renouvier a été l'un des membres fondateurs et le premier président. L'activité de la Société archéologique va être particulièrement intense dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À côté de sa mission de conservation et de sauvegarde du patrimoine languedocien, elle va jouer un rôle moteur dans l'avancée de la connaissance du passé médiéval de Montpellier, tant par son engagement dans l'édition de sources que par ses publications de travaux originaux.

Parmi les personnalités marquantes qui vont insuffler un dynamisme de tout premier ordre à la recherche et à l'édition savante, la place d'honneur revient sans conteste à un universitaire, **Alexandre Germain**. Parisien, né en 1809, formé à l'École normale supérieure, récemment recréée, où il a été l'élève de Michelet et le condisciple de Victor Duruy et d'Henri Wallon, remarqué par François Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, Germain est envoyé à sa sortie de l'École pour enseigner au collège de Nîmes, ville natale du ministre, en 1833. Il y prépare l'agrégation, qu'il réussit en 1835, avant de se lancer dans la préparation d'une thèse, consacrée à un évêque écrivain du V<sup>e</sup> siècle, Sidoine Apollinaire, thèse qu'il soutient en Sorbonne en 1840. Entretemps, Germain avait quitté Nîmes pour Montpellier. Dès 1838, en effet, il avait été appelé pour assurer des cours à la faculté des Lettres, qui venait elle aussi tout juste d'être recréée après l'éclipse des années de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration. Il en occupe très vite la chaire d'histoire avant d'en devenir vingt ans plus tard le doyen, une fonction qu'il allait assumer jusqu'à sa retraite en 1881. Il devait décéder six ans plus tard.

La bibliographie d'Alexandre Germain est considérable. Bien que né sous l'Empire et mort sous la III<sup>e</sup> République, ayant donc connu tous les régimes politiques du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'a pas été l'historien de son époque, mais celui du Moyen Âge, auquel il a consacré la partie la plus importante de son œuvre, avec cependant quelques travaux sur la Réforme, car il avait été frappé, lors de son séjour à Nîmes, par la place qu'y tenaient les protestants dans la vie politique, économique, sociale et culturelle de la ville. C'est dans une vision de l'histoire à la fois éclairée et rigoureuse qu'il avait ainsi entrepris, âgé d'à peine 30 ans, sa première grande œuvre, *l'Histoire de l'Église de Nîmes*, dans un souci d'œcuménisme avant la lettre, assez remarquable pour l'époque :

« Assez d'hommes, mus par un faux patriotisme et par une religion mal éclairée, ont ranimé les passions assoupies. Il est temps d'apporter la lumière et la paix au sein d'une population qui, pour être heureuse et calme, n'a besoin que de se retremper à la source de la science et de la charité évangélique »<sup>8</sup>.

On a là presque, déjà, une profession de foi, qui laisse pressentir ce qui sera sa position tout au long de sa vie, sa ligne de conduite et de pensée, tant comme citoyen que comme historien, celle d'un tenant d'un catholicisme libéral fondé à la fois sur la science et sur la religion, et qui va imprégner toute son œuvre.

<sup>8</sup> Alexandre Germain, *Histoire de l'Église de Nîmes*, t. I, Nîmes-Paris, 1838, p. X-XI.

Pendant près d'un demi-siècle Germain n'a pas cessé de dépouiller des documents, de publier et d'écrire, tout en menant en parallèle ses activités de professeur et d'administrateur de la faculté des Lettres en tant que doyen. Devenu membre de la Société archéologique et de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, où il est reçu en 1847, à 38 ans, sur le fauteuil IV de la section Lettres, c'est dans les Recueils et les Mémoires de ces deux institutions qu'il fait paraître le résultat de ses travaux, tantôt sous la forme d'articles consacrés à un sujet précis, tantôt sous la forme de synthèses, tantôt enfin sous la forme d'éditions de gros corpus de sources. Il est peu de sujets qu'Alexandre Germain n'ait abordés dans ces cinquante années de travail assidu, qu'il s'agisse de l'histoire politique de la ville depuis son gouvernement par les Guilhem, en passant par les institutions communales, la domination des rois d'Aragon, puis de Majorque, enfin celle des rois de France, qu'il s'agisse d'histoire économique, qu'il s'agisse enfin d'histoire religieuse et intellectuelle, avec un intérêt particulier pour celle de son université. De sorte qu'aujourd'hui encore, toute recherche sur un sujet portant sur le passé médiéval de Montpellier doit obligatoirement commencer par une incursion dans les publications d'Alexandre Germain.

Parmi les ouvrages qu'il convient de retenir, figure son *Histoire de la commune de Montpellier*, parue en 1851, en trois volumes, aboutissement de douze ans de travail<sup>9</sup>. A. Germain va ensuite publier plusieurs articles dans les *Mémoires* de la Société archéologique ou dans ceux de l'Académie, sur le monastère Saint-Benoît, sur les anciennes monnaies seigneuriales, sur la *Chronique de Maguelone*, sur les établissements religieux et charitables de la ville.

En 1861, alors qu'il vient d'être nommé correspondant de l'Institut, Germain publie un autre important ouvrage, l'*Histoire du commerce de Montpellier*, en deux volumes, 1 100 pages en tout, mettant en avant en particulier les relations des marchands de Montpellier avec tous les rivages de la Méditerranée, jusqu'à Chypre et au Levant. Une phrase de sa préface montre déjà le souci de l'historien d'élargir son sujet, en transformant une situation locale en phénomène à portée générale :

« L'histoire du commerce de Montpellier, c'est à certains égards, pour la période que notre livre embrasse, l'histoire même du commerce de la France puisque, jusqu'à l'acquisition de Marseille en 1481, c'est par Aigues-Mortes et Montpellier qu'a eu lieu la plus grande partie du commerce français avec les régions méditerranéennes »<sup>10</sup>.

Dans les années qui suivent, Germain continue à produire de nombreuses études sur des sujets ponctuels : on ne peut les citer ici, tant ils sont nombreux. En 1869 il fait paraître, toujours dans les publications de la Société archéologique, une grosse étude de 320 pages sur l'histoire de Maguelone, accompagnées de 45 pièces justificatives<sup>11</sup>. C'est la première monographie de cette importance consacrée à l'histoire de l'évêché.

À partir des années 1870 et surtout 1880, Alexandre Germain va accorder une attention toute particulière aux documents relatifs à l'histoire de l'université. Il caressait le projet de rédiger un ouvrage d'ensemble, qui aurait pu paraître en 1889, lors de la fête qu'il comptait organiser cette année-là pour commémorer le 6<sup>e</sup> centenaire de la création du *studium* de Montpellier par la bulle du pape Nicolas IV de 1289. Selon ses habitudes,

<sup>9</sup> Alexandre Germain, *Histoire de la commune de Montpellier depuis ses origines jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française*, 3 t., Montpellier, 1851.

<sup>10</sup> Alexandre Germain, *Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette*, Montpellier, 2 t., 1861 (préface, p. IX).

<sup>11</sup> Alexandre Germain, *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines. Étude historique et archéologique*, Montpellier, 1869.

il commença par publier plusieurs études ponctuelles : sur l'École de droit, sur l'École de médecine, sur ses étudiants, son cérémonial, sur la médecine grecque et la médecine arabe enseignées à Montpellier, sur les maîtres chirurgiens, sur la faculté des arts. Dans l'intervalle, il trouve encore le temps de publier des sources. En 1881, l'année de sa retraite, c'est le *Catalogue des évêques de Maguelone*, qu'il édite à partir du manuscrit d'Arnaud de Verdale<sup>12</sup>. En 1886, il collabore étroitement à l'édition du fameux *Cartulaire des Guilhem*, dont il rédige l'introduction<sup>13</sup>.

Il n'aura pas le temps de mettre un terme à son ouvrage sur l'histoire de l'université, ni de célébrer le 600<sup>e</sup> anniversaire de sa création : il meurt le 26 janvier 1887. Ses collègues de la faculté des Lettres eurent à cœur de poursuivre son œuvre, non seulement en organisant en 1889 la célébration qu'il appelait de ses vœux, mais aussi en publiant en 1890 le *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, édition financée par l'ensemble des facultés et commençant par un historique dense et précis, de 176 pages, son œuvre posthume<sup>14</sup>.

Dans l'hommage qui lui fut rendu à Paris lors d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'il avait intégrée comme membre libre en 1876, son ancien condisciple de l'École normale supérieure Henri Wallon, devenu secrétaire perpétuel, ne manqua pas de rendre hommage à ce « Parisien, transplanté en province, y prenant racine et en tirant tous les éléments des études qu'il consacra au pays dont il est devenu l'enfant d'adoption ; infatigable promoteur de ces histoires locales qui seront les plus sûrs fondements d'une histoire générale de la France »<sup>15</sup>. Jugement visionnaire ou prémonitoire, qui rejoint les remarques précédentes sur le lien indispensable, voire consubstantiel, entre histoire locale et histoire générale.

Alexandre Germain domine incontestablement de sa stature de grand savant l'historiographie montpelliéraine du XIX<sup>e</sup> siècle, par sa fonction universitaire, sa puissance de travail, son talent d'historien, la qualité de sa plume. Il a été aussi au cœur d'un réseau d'hommes de savoir, qui l'a amené à côtoyer d'autres chercheurs, non seulement ses confrères à l'Académie et à la Société archéologique, mais aussi les archivistes, responsables des dépôts qu'il fréquentait de façon assidue, archivistes qui, eux aussi, à côté de leur fonction de conservation, de classement et d'inventaire, ont été partie prenante dans les entreprises d'édition de textes et de publication de travaux historiques qui a caractérisé cette époque féconde.

Une des figures marquantes à cet égard est celle d'**Eugène Thomas** dont on a déjà parlé, qui fut non seulement archiviste du département de l'Hérault, le deuxième après la mort de son oncle en 1820, mais aussi, par la suite, membre puis président de la Société archéologique et membre de l'Académie, où il a été élu sur le fauteuil I des Lettres en 1847, la même année qu'Alexandre Germain. E. Thomas est surtout connu pour avoir donné en 1840, dans les Publications de la Société archéologique, avec la collaboration de Ferdinand Pégat et Casimir Desmazes, une première édition du *Petit Thalamus*,

<sup>12</sup> Arnaud de Verdale, *Catalogus episcoporum Magalonensium. Édition d'après les manuscrits*, par A. Germain, Montpellier, 1881.

<sup>13</sup> *Liber instrumentorum memorialium. Cartulaire des Guilhems de Montpellier, publié d'après le manuscrit original*, par la Société archéologique de Montpellier, Montpellier, 1884-1886.

<sup>14</sup> *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, publié sous les auspices du Conseil général des facultés de Montpellier, t. I (1181-1400), Montpellier, 1890.

<sup>15</sup> Henri Wallon, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. Alexandre-Charles Germain, membre libre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1891, p. 484-519.

malheureusement souvent lacunaire et fautive<sup>16</sup>. Il est aussi, en 1865, l'auteur du *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, où chaque nom de lieu est référencé par ses occurrences dans les sources, en commençant par les premières mentions rencontrées dans les documents médiévaux<sup>17</sup>.

L'autre nom à retenir parmi les archivistes est, un peu plus tard, celui de **Joseph Berthélé**. Parisien, lui aussi, Montpelliérain d'adoption comme Germain, c'est en 1892, à 33 ans, venant des Deux-Sèvres, qu'il arrive à la direction des Archives départementales de l'Hérault. Il devait y rester jusqu'à sa retraite en 1924. Chargé également des archives municipales, il va en faire l'inventaire, publié en 5 volumes, instrument de travail précieux pour les chercheurs, encore aujourd'hui. Auteur de plusieurs éditions de textes, comme la *Vieille chronique de Maguelone*<sup>18</sup>, il s'intéressera surtout à la toponymie et à l'archéologie, ainsi qu'à la campanologie, l'étude des cloches et des carillons, dont il devient un spécialiste internationalement reconnu. Joseph Berthélé avait été élu, peu après son affectation à Montpellier, au sein de l'Académie, sur le fauteuil IX de la section Lettres.

Arrive à présent sur le devant de la scène historiographique de cette époque la première et la seule femme de notre galerie de portraits : **Louise Guiraud**. Quasi contemporaine de Berthélé, née en 1860 à Montpellier, décédée en 1918 à Montpellier, elle est une figure totalement atypique dans le paysage érudit montpelliérain de l'époque : 1. parce que femme, 2. parce que dépourvue de titres universitaires, 3. parce que très marquée par son engagement religieux, en un temps où se mettent en place en France, avec Jules Ferry, Émile Combes et Georges Clemenceau, entre autres, les fondements de la laïcité et où, dans le domaine de l'histoire, le courant qui a le vent en poupe est ce qu'il est convenu d'appeler le courant positiviste, ou méthodique, issu des idées développées un demi-siècle plus tôt par un autre Montpelliérain, Auguste Comte.



Louise Guiraud, Portraits de l'Hérault, Archives de Montpellier, 4 BIB 131

<sup>16</sup> *Thalamus parvus. Le Petit Thalamus de Montpellier, publié pour la première fois d'après les manuscrits originaux par la Société archéologique de Montpellier*, Montpellier, 1840.

<sup>17</sup> Eugène Thomas, *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, Paris, 1865.

<sup>18</sup> *La Vieille Chronique de Maguelone. Chronicon Magalonense Vetus*, Nouvelle édition par Jos. Berthélé, Montpellier, 1908.

Louise Guiraud, catholique fervente, a été une fidèle de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, futur cardinal, et s'est engagée tôt dans les œuvres de bienfaisance. Bien loin de Paris, bien loin des grands débats et des remises en question sur l'Histoire et ses méthodes, Louise Guiraud à Montpellier se forme elle-même, modestement, au maniement des archives et à leur interprétation, guidée par Léon Gaudin, conservateur de la bibliothèque municipale – lui-même devait être élu à l'Académie en 1888, sur le fauteuil XX des Lettres – avant de se lancer hardiment dans le travail historique.

Louise est une passionnée d'histoire et d'archéologie. Elle maîtrise aussi bien le latin que l'allemand, ce qui lui permet d'avoir accès à l'érudition germanique, alors à son apogée. Elle se plonge avec autant de délectation dans les liasses et les registres que dans la prière. Elle va consacrer tous ses loisirs – car elle est par ailleurs enseignante dans un cours privé pour jeunes filles, qu'elle a elle-même fondé – à ses recherches sur l'histoire de Montpellier, notamment son histoire religieuse, mais pas seulement. Lors de ses congés, elle écume les bibliothèques et les dépôts d'archives du Midi tout d'abord, puis d'Allemagne, de Suisse, et enfin de Rome, où le pape Léon XIII a autorisé, à partir de 1881, l'ouverture aux chercheurs des Archives secrètes du Vatican. Elle peut ainsi amasser une documentation de première main sur les collèges fondés à Montpellier par Urbain V, le collège-monastère Saint-Benoît et le collège des Douze-Médecins. Elle devait leur consacrer trois volumes, publiés entre 1889 et 1891<sup>19</sup>. Mais auparavant, elle avait fait paraître un petit ouvrage sur Notre-Dame-des-Tables, et un autre sur la paroisse Saint-Denis, travaux d'une jeune érudite, dont la richesse documentaire sur laquelle elle s'appuyait et les analyses qu'elle en faisait laissaient déjà présager la fécondité d'une œuvre en devenir<sup>20</sup>.

En 1891, lorsqu'elle achève son ouvrage sur le monastère Saint-Benoît, Louise Guiraud s'impose déjà comme une remarquable historienne, tant aux yeux des spécialistes qu'à ceux du public. C'est donc sans réticence qu'elle est élue cette année-là membre de la Société archéologique de Montpellier. Forte de cette consécration, elle peut poursuivre ses activités de recherche et de publication, ce qu'elle fait sans relâche, accumulant notices, articles et livres, allant souvent au-delà du Moyen Âge pour traiter du XVI<sup>e</sup> siècle et de la Réforme protestante<sup>21</sup>.

L'ouvrage qui va asseoir définitivement sa réputation, ce sont ses *Recherches topographiques sur Montpellier au Moyen Âge*, fruit de sa grande connaissance de la géographie ancienne de la ville<sup>22</sup>. Certes, avec le temps et avec les découvertes archéologiques ultérieures, certaines localisations qu'elle a proposées sont à revoir, mais son étude reste encore aujourd'hui fondamentale.

Louise Guiraud meurt le 5 mai 1918 à l'âge de 57 ans. Pendant toute la durée de la guerre, elle s'était dévouée au chevet des soldats blessés. Les hommages qui lui furent rendus sont unanimes pour mettre en avant ses qualités, tant humaines qu'intellectuelles<sup>23</sup>. Seule femme parmi les hommes qu'elle côtoya, elle sut tenir, devant

<sup>19</sup> *Le collège des Douze Médecins ou collège de Mende (1369-1561)*, Montpellier, 1889. – *Le collège Saint-Benoît. Le collège Saint-Pierre. Le collège du pape*, Montpellier, 1890. – *Le monastère Saint-Benoît et ses diverses transformations*, Montpellier, 1891.

<sup>20</sup> *Histoire du culte et des miracles de N. -D. des Tables*, Montpellier, 1885. – *La paroisse Saint-Denis de Montpellier*, Montpellier, 1887.

<sup>21</sup> *Études sur la Réforme à Montpellier*, Montpellier, 1918.

<sup>22</sup> *Recherches topographiques sur Montpellier au Moyen Âge*, Montpellier, 1895.

<sup>23</sup> « Femme hors de pair, son attirante personnalité captivait tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître ; historien fécond, elle étonnait par son incomparable puissance de travail, par sa conscience minutieuse, aussi bien que par les beaux résultats de ses recherches incessantes. »  
Extrait du discours prononcé lors des obsèques de Louise Guiraud au cimetière Saint-Lazare de

eux et face à eux, son rang d'historienne de sa ville, son talent étant reconnu jusque dans les plus hautes sphères du monde savant. Elle fut récompensée par un prix de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Elle eut la joie d'avoir son dernier ouvrage, consacré à la Réforme à Montpellier, préfacé par un grand historien, lui-même spécialiste de l'histoire du protestantisme, Pierre Imbart de la Tour, membre de l'Institut, qui loue la rigueur de sa méthode, ses analyses scrupuleuses des documents, et souligne l'importance de sa contribution à l'histoire générale de la Réforme en France.

Un autre courant historiographique qui a eu ses heures de gloire, aussi bien à Montpellier que dans la plupart des régions françaises, c'est le courant que représente l'érudition ecclésiastique. De nombreux curés, en effet, dans un contexte politico-religieux en tension tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont mis à écrire l'histoire de leur paroisse, voire l'histoire de leur diocèse. Pour la plupart, ces travaux, souvent méritoires et non dénués d'intérêt lorsque leurs auteurs, férus de latin, prennent soin de citer leurs sources, voire d'éditer des documents, ne méritent quand même guère, globalement, d'être conservés dans notre mémoire, car marqués au coin de l'apologétique. Mis à part toutefois, quelques exceptions : la plus notoire est représentée, dans notre région, par l'abbé **Julien Rouquette** et son confrère **Augustin Villemagne**. L'abbé Rouquette est originaire de l'Aveyron. Il est ordonné prêtre à Montpellier en 1899. Sans formation universitaire, il n'en est pas moins passionné par le passé religieux du Languedoc. Dès son premier ministère à Ganges, il écrit et publie en 1904 une Histoire de cette petite ville du nord de l'Hérault, suivie de divers opuscules sur les guerres de religion, avant de se centrer sur ce qui va devenir son sujet de prédilection : l'histoire de l'ancien diocèse de Maguelone. Il travaille d'abord à réunir les bulles pontificales relatives à l'évêché, en collaboration avec Augustin Villemagne. En 1911, les deux prêtres publient le premier tome du *Bullaire de l'Église de Maguelone*, qui sera suivi, trois ans plus tard, du tome II, Rouquette étant désormais curé de Vic-la-Gardirole, et directeur de la *Revue historique du diocèse de Montpellier*<sup>24</sup>. Ces deux gros volumes contiennent l'édition de plus de 600 bulles, du XI<sup>e</sup> au début du XIII<sup>e</sup> s ; témoignant d'un intense travail de compilation et de transcription, ils sont toujours utiles aujourd'hui.

Dans les années qui suivent, de façon continue et sans se décourager, l'abbé Rouquette va mener de front deux entreprises, d'une part la rédaction d'une *Histoire du diocèse de Maguelone*, d'autre part l'édition de l'important corpus documentaire sur lequel il va essentiellement s'appuyer, le *Cartulaire de Maguelone*<sup>25</sup>. Il est soutenu par le cardinal de Cabrières, qui le transfère, en 1921, à Montpellier pour le rapprocher des archives. Rouquette avait fait l'acquisition, à titre personnel, d'un matériel d'imprimerie, caractères et presse, qui allait lui permettre d'avancer plus vite dans la publication du *Cartulaire*, fascicule après fascicule. Il a aussi les encouragements et sans doute aussi l'appui financier du propriétaire du domaine sur lequel s'élevait la cathédrale de Maguelone, **Frédéric Fabrège**.

Sur ce personnage, qui fut membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier sur le fauteuil XIX, celui-là même sur lequel vous m'avez élu, et qui fut l'un des premiers historiens de Maguelone, nous disposons de la communication très complète que lui a consacrée Gérard Cholvy dans la séance publique de l'Académie du

---

Montpellier, le 8 mai 1918, par Pierre Vialles, membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, vice-président de la Société archéologique de Montpellier.

<sup>24</sup> *Bullaire de l'Église de Maguelone*, par J. Rouquette et A. Villemagne, avec introduction historique par F. Fabrège, t. I, Montpellier, 1911 ; t. II, Montpellier, 1914.

<sup>25</sup> Julien Rouquette, *Histoire du diocèse de Maguelone*, 2 t., Montpellier, 1925-1927.

7 décembre 2015. Fabrège fut un chercheur passionné ; pendant un demi-siècle il fouilla l'île, analysa les vestiges mis au jour et publia des ouvrages sur lesquels ses successeurs purent s'appuyer pour approfondir le passé de ce mystérieux évêché disparu. Son *Histoire de Maguelone*, commencée en 1894, achevée en 1911, bénéficia d'un compte rendu dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* sous la plume de l'abbé Rouquette<sup>26</sup>. Compte rendu très élogieux, dans lequel l'abbé n'hésite pas à écrire, avec un certain aplomb, il faut le reconnaître, que l'œuvre de Fabrège supplante de beaucoup le travail d'Alexandre Germain, en particulier, je le cite, « sur l'appréciation des faits dans lesquels il [Fabrège] apporte toujours un esprit catholique et scientifique ».

L'abbé Rouquette se faisait volontiers juge ou censeur. Dans la préface de son *Histoire du diocèse de Maguelone*, il distribue les bons et les mauvais points. Son principal reproche vise ceux qui écrivent avant d'avoir publié les sources qui documentent leur propos. Alexandre Germain est sa cible favorite, mais également Eugène Thomas et même Joseph Berthelé, qui l'a pourtant reçu tant de fois aux Archives départementales. Chez tous, il pointe un « défaut de méthode », des jugements hâtifs, des appréciations incomplètes, « parfois même erronées ». Seul trouve grâce à ses yeux son mécène, Frédéric Fabrège, paré de toutes les qualités. Il ne dit presque rien de Louise Guiraud, tout juste citée comme membre de la Société archéologique<sup>27</sup>.

Aux yeux de l'abbé Rouquette, il est clair que, pour faire de la bonne histoire religieuse, l'appartenance à l'Église catholique est une condition indispensable, car gage de sérieux et même de compétence. Un tel parti-pris se retrouve évidemment tout au long de son *Histoire du diocèse de Maguelone*. Quant à l'édition du *Cartulaire de Maguelone*, on notera que, si elle bénéficie de ses compétences de latiniste et de paléographe, elle ne fournit que des transcriptions privées, la plupart du temps, d'apparat critique et de véritables analyses. Elle a toutefois le mérite d'exister. Elle témoigne du labeur acharné et de la ténacité indéniable d'un chercheur entièrement voué à la tâche qu'il s'est assignée. Un travail qu'il laissera inachevé : l'abbé Rouquette meurt brutalement le 12 décembre 1927.

Lorsque l'abbé Rouquette décède, neuf ans se sont écoulés depuis la fin de la Grande Guerre. Loin des querelles et des frustrations qui font s'agiter le microcosme montpelliérain, des évolutions décisives ont alors touché le monde universitaire français et les milieux intellectuels concernés par les grandes questions historiques. Des courants nouveaux se sont fait jour, des méthodes inédites pour aborder le travail historique ont été mises au point, autour d'objets nouveaux privilégiant les approches structurelles, envisagées sur la longue durée, au détriment de l'histoire événementielle et factuelle qui avait prévalu jusque-là.

On rappellera que c'est le moment où est en train de se former, à l'Université de Strasbourg, un groupe d'intellectuels qui va rapidement faire figure de nouvelle école historique, autour d'une revue, les *Annales d'histoire économique et sociale*, officiellement créée en 1929, conduite par deux historiens à la réputation déjà solidement établie, Lucien Febvre et Marc Bloch. Ce n'est pas ici le lieu de relater la genèse et l'évolution d'un courant historiographique majeur, dont les historiens de toutes les générations qui suivront, toutes périodes confondues, s'estimeront en avoir été pour le moins influencés, et pour les plus convaincus en être les héritiers, d'une manière ou d'une autre, jusqu'à aujourd'hui. L'École

<sup>26</sup> *Revue d'histoire de l'Église de France*, n°19, 1913, p. 97.

<sup>27</sup> Il avait toutefois reconnu la qualité de son ouvrage sur la Réforme à Montpellier dans le compte rendu qu'il en fit dans la RHEF, non sans oublier de lancer çà et là quelques piques (*Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 31, 1920, p. 177-184).

des Annales ne fut pas une simple « mode intellectuelle », si l'on reprend une expression utilisée par Pierre Barral pour qualifier certaines nouvelles tendances historiographiques. Ce fut une lame de fond, mais elle mit du temps à atteindre Montpellier.

Ici en effet, l'historien dont la réputation commence à s'établir solidement à ce moment-là, c'est celui qui occupe la chaire d'histoire du Moyen Âge à la Faculté des Lettres, **Augustin Fliche**. Il va maintenir à Montpellier la conception positiviste ou méthodique de l'histoire, attachée à la fidélité aux documents d'archives et à une critique textuelle exigeante, d'où découle l'établissement, une fois pour toutes, de faits incontestables. Pendant une vingtaine d'années, Fliche va régner, en maître quasi absolu, sur l'histoire du Moyen Âge à Montpellier, par son enseignement, par sa production d'articles et de livres, par son influence au sein de la Faculté dont il va être le doyen de 1934 à 1946, mais aussi au sein des sociétés savantes locales, nationales et internationales. Il rayonne sur la vie culturelle montpelliéraine, grâce à ses cours publics et à ses conférences très prisées de la bonne société. Il était membre depuis 1922 de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Docteur *honoris causa* de plusieurs universités européennes, dont celle de Louvain, il croule sous les honneurs et les distinctions, jusqu'à son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1941.

Parmi ses entreprises éditoriales, la collection d'Histoire de l'Église qu'il a dirigée avec le chanoine Victor Martin a été la bible des étudiants d'histoire pendant des décennies.

Augustin Fliche fut l'un des artisans du transfert, en 1939, de la Faculté des Lettres dans ses nouveaux locaux de la rue du cardinal de Cabrières. Il veilla de près à l'organisation des salles et des bureaux. Il y fit très vite installer le Musée des Moulages, avec une section consacrée à la sculpture médiévale, où il aimait dispenser ses cours d'histoire de l'art (photo ci-contre en mars 1950<sup>28</sup>).

Ses dernières années d'exercice et sa réputation seront assombries par ses prises de position favorables au régime de Vichy et par plusieurs affaires regrettables, notamment l'attitude hostile qu'on lui a attribuée à l'encontre de Marc Bloch, réfugié à Montpellier avec sa famille en 1941. Marc Bloch qu'il n'aimait pas, mais dont il finit par accepter la présence en lui confiant un cours d'histoire économique et même par admettre son poids scientifique comme l'un des chefs de file du courant des Annales, en l'invitant, au début de 1942, à être membre du jury de soutenance de thèse d'un de ses meilleurs disciples, André Dupont. On sait que l'activité universitaire de Marc Bloch à Montpellier



LE DOYEN FLICHE ET SES ÉTUDIANTS AU MUSÉE DE MOULAGES DE LA FACULTÉ DES LETTRES (Mars 1950)

Le doyen Fliche et ses étudiants au musée des Moulages de la Faculté des Lettres

<sup>28</sup> Extrait de *Études médiévales offertes à M. le Doyen Augustin Fliche, de l'Institut, Faculté des Lettres de Montpellier, 1952* (photo h.t.).

ne devait durer que quelques mois : en novembre 1942, la zone libre était envahie et il dut entrer dans la clandestinité. Il rejoignit la Résistance, mais fut arrêté en mars 1944. Incarcéré, torturé, il devait mourir en juin 1944, fusillé avec 30 autres Résistants.

À la fin de la guerre, Fliche ne fut pas vraiment inquiété lors de l'épuration. Si le décanat lui fut enlevé, ce fut en raison du soutien qu'il avait exprimé en faveur d'un collègue qui était, lui, un vichyste notoire. Il put poursuivre son enseignement à la Faculté, après une année de détachement passée à l'université de Louvain. Il devait mourir d'une leucémie en 1951. L'œuvre qu'il laissait était considérable, par son ampleur, mais ce fut une œuvre portant la marque de son époque, peut-être le chant du cygne de l'histoire positiviste, sans véritable postérité scientifique, les recherches ultérieures en histoire religieuse prenant une tout autre direction.

Une excellente étude sur Fliche a été publiée dans le volume des actes du congrès tenu en 1989 pour commémorer le 7<sup>e</sup> centenaire de l'Université de Montpellier, édition préparée par un autre médiéviste, membre de l'Académie, président de la Société archéologique, Guy Romestan, qui fut mon collègue direct à Paul-Valéry, où nous partagions le même bureau<sup>29</sup>.

Bien des historiens ayant étudié, enseigné et fait connaître le Moyen Âge à Montpellier seraient à évoquer pour les périodes les plus récentes, car ils ont fait rayonner, souvent jusqu'au plan national et international, la recherche montpelliéraine. J'aurais aimé parler, entre autres, d'Alphonse Dupront, historien des croisades et pur produit de l'École des Annales, de Jean Baumel, pour sa synthèse sur l'histoire de Montpellier au Moyen Âge, d'André Dupont, spécialiste du haut Moyen Âge languedocien, de Jean Combes, historien de l'économie et de la société du Languedoc médiéval, de Louis Dulieu, historien de la médecine, d'André Gouron, historien du droit, d'Henri Vidal, historien des institutions civiles et religieuses du Languedoc, de Robert Saint-Jean et de Jean Nougaret, archéologues et historiens de l'art, du dominicain Paul Amargier, historien d'Urbain V et de Marie de Montpellier. Ce pourra faire l'objet d'une autre présentation, si l'occasion m'est donnée de la proposer un jour.

Je relève en tout cas que la majorité de ces médiévistes disparus ont été membres de l'Académie des Sciences et Lettres. Les citer, chères consœurs, chers confrères, me fait d'autant mieux ressentir à la fois le privilège d'être introduit à mon tour au sein de votre compagnie, mais aussi le devoir et le plaisir de vous en adresser mes sincères remerciements.

---

<sup>29</sup> Didier Méhu, « Augustin Fliche, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier », dans *7<sup>e</sup> centenaire des Universités de Montpellier (1289-1989). Actes du colloque historique tenu à la Faculté de médecine de Montpellier les 23 et 24 octobre 1989*, Université Montpellier I, p. 127-132, 1992. Abrégé et actualisé dans : « Augustin Fliche (1884-1951). Doyen et professeur d'histoire médiévale », dans *La Faculté des Lettres de Montpellier. Portraits de professeurs. Notices biographiques et bibliographiques*, sous la direction de Jean-Paul Laurens et Jean-Bruno Renard, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 85-89.



*Séance publique du 15 avril 2024*

**Présentation de M. Daniel Le Blévec**

**Gérard DEDEYAN**

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur, vous êtes issu d'une famille bretonne, comme votre nom l'indique (Le Blévec « le chevelu », signe de noblesse), implantée dans le Midi dès les années 30 du XX<sup>e</sup> siècle. Né à Toulon, port de la flotte de la Méditerranée, en raison de la vocation d'officiers de Marine de quelques hommes de chez vous, vous avez fait vos études universitaires à Aix-en-Provence, sous la houlette de Georges Duby avant son départ pour le Collège de France. Il est cependant resté votre « Maître » comme directeur de votre thèse d'État et préfacier de celle-ci, consacrée à *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle*, la soutenance ayant lieu en 1994 à l'université de Paris-Sorbonne. Agrégé d'histoire en 1969, puis enseignant pendant presque une décennie, de 1972 à 1980, à l'île de la Réunion – dont la cartographie par le géographe arabe al-Idrissi (vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle) aurait pu vous faire prendre un chemin croisant le mien – vous poursuivez votre carrière comme maître de conférences, à l'université de Paris 12 (1980-1989), puis à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, de 1989 à 2010 où, en attendant de bénéficier de l'éméritat, vous brillez comme professeur d'histoire du Moyen Âge, tant dans l'enseignement que dans l'encadrement de la recherche, donnant une impulsion décisive à ce qui est devenu l'équipe d'accueil CEMM (Centre d'Études Médiévales de Montpellier).

Vos responsabilités se sont élargies à l'échelle nationale, je ne citerai que celle d'expert-évaluateur auprès du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation, 21<sup>e</sup> section (2007-2010).

Enfin, la qualité de vos recherches a été saluée de diverses manières et de façon éloquente, entre autres par votre élection, dès 1999, comme membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et philologie des civilisations médiévales (émanant de l'École nationale des Chartes) et par le premier prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prix qui récompense, depuis 1990, un seul historien – vous même en l'occurrence – pour la publication en 1995 de *La part du pauvre*. Votre élection à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, dans la section Lettres, en 2022, sur le siècle XIX précédemment illustré par le professeur contemporanéiste Pierre Barral, un enseignant-chercheur exemplaire, dont je conserve précieusement le journal, a marqué un tournant dans votre carrière.

Vos recherches et publications peuvent s'articuler autour de deux grands axes : l'histoire de l'assistance, donc incluant celle des hôpitaux, et son prolongement, l'histoire de la médecine. Vous aviez d'ailleurs créé une option « histoire de la médecine » dans le master d'Histoire, option qui avait vocation à se perpétuer, eu égard à la qualité de ses enseignants, pour ne citer parmi ceux-ci que le professeur Thierry Lavabre Bertrand, en même temps docteur en histoire et ancien président de notre Académie, et au fait que la faculté de médecine de Montpellier, créée au XIII<sup>e</sup> siècle, est la plus ancienne faculté de médecine en exercice au monde (dont nous avons célébré le 8<sup>e</sup> centenaire en 2020). Une

confiance : je me souviens que l'on parlait avec admiration, dans ma famille, d'un oncle, le docteur Spartali, dont le médecin-colonel Louis Dulieu, auteur, entre autres d'un ouvrage de grande qualité, *La médecine à Montpellier*, m'avait aidé à retrouver la trace, et qui avait fait ses études dans notre ville.

Un autre axe de votre recherche est l'histoire des ordres religieux, notamment celle des ordres militaires et celle des chartreux, créés par l'Allemand saint Bruno à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, dans le massif alpin de la Grande Chartreuse, sous la forme d'une solitude, où les religieux faisaient alterner retraite en cellule, liturgie en commun et travail manuel.

Quelques caractéristiques de vos recherches : outre leur abondance exceptionnelle, vous êtes directeur ou codirecteur d'une quarantaine d'ouvrages collectifs ou actes de colloques. Dans la codirection, par souci de prudence et volonté de partage, vous aimez vous associer entre un et trois codirecteurs. Autre caractéristique : dans l'esprit du CTHS et de l'École des chartes, à l'instar de mon maître, le regretté Jean Richard, vous vous fondez scrupuleusement sur le document : par exemple, pour étudier l'assistance dans les pays du Bas-Rhône – le socle de votre recherche –, vous avez dépouillé des fonds multiples (je vous cite), « répartis dans une vingtaine de dépôts, archives d'hôpitaux, de monastères, de prieurés, de chapitres, archives municipales, notariales, pontificales, registres de notaires, cartulaires ». Enfin, ce qui caractérise vos recherches, c'est qu'elles sont accueillies dans les meilleures publications : des revues comme *Mabillon*, *Provence historique*, *Cahiers de Fanjeaux* ; des éditions comme les *Éditions du Cerf*, *Brepols*, *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* ; des dictionnaires comme le *Dictionnaire du Moyen Âge*, le *Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge* ; des *Mélanges* : je ne veux citer que les *Mélanges Georges Duby*, Michel Mollat, Pierrette Paravy.

Je tiens également à saluer votre attention aux dames (j'aurai l'occasion d'y revenir) avec des études comme « la vie féminine consacrée », « sainte Claire d'Assise », « les moniales cartusiennes », « sainte Roseline de Villeneuve » (déjà remarquablement présentée par le regretté Abbé Raymond Boyer, par ailleurs arménisant distingué), « le rôle des femmes dans l'assistance et la charité ».

Mais je veux évoquer – même si le terme est peut-être un peu fort – une reconquête : quel est le sens de votre démarche de chercheur ? Quand j'observe, Monsieur, votre bel itinéraire scientifique, j'ose l'interpréter comme une prudente et sûre mise en évidence, voire une reconquête, du passé chrétien de l'Occitanie, reconquête consciente ou inconsciente, en tout cas dépourvue de tout esprit de propagande, car rigoureusement fondée au plan scientifique. Votre aire de départ, votre base opérationnelle, où vous mettez au point votre méthode et posez votre problématique, c'est la vallée du Bas-Rhône, car c'est l'espace de votre thèse de doctorat d'État, incluant une grande partie de la Provence avec le Comtat-Venaissin. Georges Duby, dans sa préface à votre thèse publiée, avait salué une étude de l'assistance conduite pour la première fois à l'échelle d'une région. Dans *La part du pauvre*, c'est le titre, que j'abrège, de votre publication (plus anciennement appelée la part à Dieu et désignant une portion d'un repas de fête réservé aux indigents, de manière similaire, les refuges pour les nécessiteux étaient appelés les hôtels de Dieu), vous avez abordé l'assistance dans sa globalité en privilégiant l'angle de l'histoire sociale et surtout de l'histoire religieuse et en envisageant le rôle déterminant des œuvres de miséricorde dans la participation des laïcs à la vie de l'Église. Julie Gesret, dans sa recension de la Bibliothèque de l'école des Chartes (2001) discerne dans votre premier (car il y en a plusieurs) *Opus magnum*, un triptyque : d'abord permanence de la tradition hospitalière monastique à caractère liturgique, les aumônes étant faites aux pauvres dans l'abbaye même, Saint-Gilles, par exemple. Les pauvres sont alors considérés comme des intercesseurs entre Dieu et les hommes. Le rôle des évêques

et des chanoines reste, remarque-t-elle, plus limité. À cet égard, l'action des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem – les ancêtres de l'ordre de Malte –, associant engagement religieux et service du prochain, s'avère emblématique, sans que soient passées sous silence l'activité caritative des Templiers ou des Antonins, ni les préoccupations charitables collectives émanant des municipalités, des confréries.

Deuxième élément de ce triptyque, ce sont les réalisations typiques de l'espace géographique étudié : les œuvres de pont, la construction d'un pont s'avérant méritoire, car elle rend le trajet plus sûr pour les pèlerins, on y ajoute éventuellement des complexes associés au pont pour accueillir des pèlerins et des voyageurs (pont Saint-Esprit, pont Bénézet à Avignon). Il faut ici remarquer l'attention réelle des papes, visible à travers les registres de la Chambre apostolique, qui permettent de réfuter la légende des ambitions purement terrestres de la papauté avignonnaise.

Troisième élément du triptyque : le rôle traditionnel des établissements hospitaliers ; à l'accueil des sans-abris et au soin des malades, vous donnez, souligne notre collègue, un sens nouveau. En raison d'une conjoncture politico-militaire défavorable, la tendance à la médicalisation, favorisée par les municipalités, apparaît dans le Bas-Rhône à partir du XV<sup>e</sup> siècle, des médecins étant attachés au service des hôpitaux. La motivation reste charitable, mais la maladie n'est plus « réduite à une épreuve envoyée par Dieu », avec une connotation pénitentielle (en vue du salut) : la vraie charité consiste à essayer de la guérir. Mais votre tranquille et solide reconquête de l'Occitanie chrétienne (selon mon interprétation) va s'étendre vers l'ouest, bien sûr, à partir de 1999 et de votre nomination à l'université de Montpellier 3. Deux de vos ouvrages m'ont particulièrement interpellé, chacun avec une tonalité propre. C'est d'abord *La grâce de l'abbaye de Gellone. Saint-Guilhem-le-Désert*, paru en 2018, sous la responsabilité éditoriale de Monseigneur Pierre Carré, alors archevêque de Montpellier, dans une collection, pourrait-on dire « monumentale », dirigée par Monseigneur Joseph Doré et intitulée « La grâce de ... », faisant l'inventaire, dans des volumes grand format, à l'iconographie somptueuse et aux textes rigoureusement scientifiques, des cathédrales de France qui (je cite Monseigneur Doré), « au milieu du vain bruit de nos cités, sont comme des voix qui crient dans le désert ». C'est avec Matthieu Desachy, alors directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, et Géraldine Mallet, professeur d'histoire de l'art (pour le Moyen Âge) à ladite université, que vous avez pris la direction scientifique de ce luxueux et savant ouvrage regroupant une trentaine de spécialistes, dont la majorité m'étaient familiers. De l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert (fondée par Guillaume le Grand, comte de Narbonne et marquis de Gothie, illustré par ses exploits contre les Arabes d'Espagne, qui se retira en 806 dans cet édifice d'un dépouillement extrême, conformément au style du premier âge roman), vous avez étudié en profondeur, avec le concours de Pierre-André Sigal spécialiste des « Marcheurs de Dieu » (titre de l'ouvrage qui lui donna accès à la célébrité) et de la route de Saint-Jacques de Compostelle, « douze siècles de foi et de culture » - c'est le titre de votre contribution - marqués par le rythme bénédictin des moines de Gellone, partageant leur temps entre prière, travail manuel et *lectio divina*. Envoûté par ce livre, magnifique symphonie occitane, avec une dimension liturgique, par ce patrimoine chrétien qu'elle nous restitue, je me suis senti, à sa lecture, véritablement occitan, tout en pensant à ce patrimoine chrétien si riche qui est actuellement effacé ou détruit dans les terres arméniennes.

Vous avez encore frappé, Monsieur, avec un nouvel *Opus magnum* publié en 2023 conjointement avec Gilda Caïti-Russo, professeur au département d'occitan de l'université Paul-Valéry, directrice de la *Revue des langues romanes*, et qui avait déjà contribué à l'ouvrage précédent : il s'agit du *Petit Thalamus*, la plus ancienne chronique

urbaine rédigée dans une langue vernaculaire (en l'occurrence une riche langue d'oc) de l'Europe médiévale, évoquant quatre cents ans d'histoire d'une ville consulaire ouverte sur la Méditerranée et située sur le *cami roumieu*, « le chemin de Rome ». Publié avec la collaboration de Florence Clavaud, conservatrice générale du patrimoine, et la participation d'historiens médiévistes de grand talent et remarquables linguistes, ce luxueux ouvrage bilingue occitan-français, de plus de sept cents pages, qui fait honneur au savoir-faire des Presses universitaires de la Méditerranée, a été récompensé, au titre de 2024, du Prix des Antiquités de la France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), distinguant chaque année un ouvrage ayant contribué à mettre en valeur le patrimoine monumental ou écrit de notre pays. J'ai été personnellement sensible à l'évocation, sous l'année 1382, de la destinée dramatique du « roi d'Arménie » (c'était le titre du souverain du royaume arménien de Cilicie (1198-1375), Léon V de Lusignan, d'ascendance masculine poitevine, qui – je cite ou du moins je transpose ce que dit la chronique –, ayant livré combat au sultan [mamelouk] du Caire, avait été capturé avec sa famille, finalement morte en prison. Libéré à la requête du roi d'Aragon, dit le chroniqueur (en fait il s'agit du roi de Castille), il s'était rendu à Rhodes où les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem étaient alors présents), puis à Avignon, la ville des papes (Clément VII, qui y siégea de 1378 à 1394, étant considéré comme un antipape). Le 7 mars, dit la chronique, il arriva à Montpellier, puis le lundi matin, le 20 du même mois, il repartit de Montpellier et s'en alla en Catalogne auprès du roi d'Aragon (entendez le roi de Castille). Le *Petit Thalamus* souligne de même, sous l'année 1384, le retour d'Espagne de Léon V et, après un séjour d'une nuit seulement, le départ du souverain pour la France en vue de rencontrer « notre seigneur le roi ». Il n'est pas étonnant que Léon V ait passé, lors de son premier séjour, plusieurs jours à Montpellier : il pouvait y rencontrer les consuls et certaines familles nobles ; mais il ne faut pas oublier que, depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, les souverains d'Arménie (cilicienne), en raison du rayonnement économique de notre ville, avaient accordé des privilèges commerciaux exceptionnels aux marchands de Montpellier, comme l'attestent nos archives municipales.

Vous aurez remarqué que, malgré les leçons données par notre confrère et président honoraire de notre université, le professeur Jules Maurin, je ne me suis pas hasardé à citer en occitan les passages du *Petit Thalamus* relatifs au roi d'Arménie. Je me contenterai de lui adresser, ainsi qu'à son épouse – et notre savante collègue – Yvette, qui a su mettre au jour les documents d'archives attestant la formation des œnologues arméniens et la naissance du brandy (sic), devenu la boisson nationale, à l'École d'agronomie de Montpellier, dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, un vibrant : « A vostra santat ! ».

Cette conquête ou reconquête dont je vous fais crédit et que je qualifie de chrétienne, n'est-elle pas, d'une certaine manière, conforme au blason des comtes de Toulouse, puis du Languedoc, la croix occitane d'or sur fond de gueules ? Cette « croisade », vous la poursuivez en confortant votre positionnement dans le sud-ouest, à Fanjeaux, département de l'Aude, devenant organisateur des colloques de Fanjeaux et responsable éditorial des *Cahiers de Fanjeaux*, à partir de 1989. Votre horizon géographique et culturel a cependant largement dépassé l'Occitanie, du moins, par vos interventions, puisque vous avez participé à des congrès internationaux avec, dans la majorité des cas, une communication publiée, aux États-Unis, en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Italie, en Slovénie (dont les actes, pour cette dernière, sont sous presse). Mais le destin a favorisé très tôt vos aspirations concernant le nord-ouest de votre aire de départ, je veux parler du Vivarais, tremplin inattendu, comme on va le voir, pour l'île de Malte et vos chers chevaliers de Saint-Jean de

Jérusalem. En effet, en 1975, vous tombez sous le charme d'une Ardéchoise angliciste et passionnée par une île de la Méditerranée où l'on parle anglais sous le soleil : je veux parler d'Odile (prénom dont la racine, germanique, évoque la prospérité et la félicité), que vous épousez dès 1976 et qui vous donne deux beaux et talentueux enfants, Virginie, en 1978 et Benjamin, en 1981. « La Dame de Malte », comme j'aime à l'appeler, l'île des chevaliers, où elle séjourne périodiquement, vous entraîne aussi vers les beautés plus accessibles de l'Ardèche – où, en principe, l'on peut parler occitan sous le soleil –, vers son patrimoine historique, d'où, en dehors de plusieurs articles, votre participation à *l'Histoire du Vivarais*, parue en 1988, sous la direction de notre regretté confrère Gérard Cholvy, qui avait des origines ardéchoises. Vous l'avez compris, Monsieur, en même temps qu'à vous, c'est à la « Dame de Malte » – et « du Vivarais » – que je voudrais rendre hommage.



*Séance du 15 avril 2024*

**Intronisation de M. Daniel Le Blévec**

**Etienne CUÉNANT**

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur,

C'est toujours un honneur pour l'Académie de compter parmi ses membres des universitaires d'importance puisque vous êtes connu comme un médiéviste respecté.

Votre éloge a été suffisamment documenté pour qu'il soit nécessaire d'y ajouter.

Je connais mal l'histoire en général et celle de Montpellier en particulier.

Mais cela m'évoque deux choses, une générale et une particulière

Dans leur discipline propre les médecins ne sont pas fâchés avec l'histoire, mais plutôt avec la façon critique – au meilleur sens du terme – avec laquelle il faut l'appréhender. Chaque médecin a du bon sens et de la ténacité pour l'observation, c'est-à-dire sur les constatations directes, mais il a moins l'esprit critique sur les données et constatation des autres. Ainsi l'histoire de la médecine s'écrit-elle comme un copier-coller qui a permis par exemple à la théorie des humeurs de passer de Galien jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Même si l'on inculque aux jeunes la lecture critique d'articles, on continue d'empiler au gré des générations.

La deuxième chose est que si j'étais aux manettes de la ville de Montpellier je choisirais dans la sigillographie cette petite représentation de Guilhem VIII de 1190 jouant de la harpe et en ferais l'emblème de la ville. Il incarne me semble-t-il les deux traditions de notre ville :

- L'ouverture à la science, en refusant tout monopole à l'enseignement de la médecine, il ouvre la ville au progrès et l'université médicale sera créée moins de 20 ans après sa mort.

- En s'affichant avec la harpe il manifeste son attachement à la musique et à la poésie qui à ce moment-là sont synonymes.

L'attrait de notre ville aujourd'hui réside toujours dans son Université, et son engagement délibéré pour les arts et donc la culture. De savoir que tout cela existait déjà il y a plus de 800 ans est plutôt réconfortant pour notre avenir. Nous comptons sur vous pour nous le rappeler.

Aussi : « Je demande au récipiendaire de se lever.

Je demande aux membres de l'Académie de se lever.

Je demande aux membres de l'auditoire de se lever.

En qualité de Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, je déclare solennellement l'Académie heureuse et honorée de recevoir, comme membre titulaire au XIX<sup>e</sup> fauteuil de la section Lettres,

M. Daniel Le Blévec. »

